

Mémoires des guerres, mémoires des noms

Auteur-e-s:

[Simon PEREGO](#) [1]

Résumé

L'entreprise colossale de collecte, de comptage, de mise en liste et d'inscription de millions de noms de défunts constitue l'une des caractéristiques les plus saillantes de la mémorialisation des guerres en Europe aux *xix^e* et *xx^e* siècles. L'époque contemporaine a en effet vu la mise en œuvre d'un large éventail de pratiques nominatives à visée commémorative par des individus, des familles, des associations mais aussi des autorités publiques, le rappel des noms se parant d'une fonction hautement politique dans les États modernes pour la défense ou sur l'ordre desquels les citoyens sont amenés à mourir. Dans ce cadre, il devient intolérable qu'un nom tombe dans l'oubli, ce devoir étant porté à son paroxysme pour les victimes de génocides dont les corps ont souvent été annihilés par leurs assassins. Érigée en impératif moral que les sociétés européennes entendent encore respecter de nos jours, la conservation des noms lutte contre l'anonymisation de la mort de masse et donne aux disparus une place dans le monde des vivants.

Article

Une hésitante mémorialisation au *xix^e* siècle

Au-delà de leur foisonnante diversité, les groupes humains ont été et demeurent nombreux à accorder une grande importance symbolique à la conservation des nécronymes, c'est-à-dire les noms et/ou prénoms de personnes décédées. De cet invariant anthropologique, qui tisse un lien crucial entre l'acte de nomination et la construction des identités individuelles et collectives, témoigne bien le cas des sociétés européennes. Parmi celles-ci s'est en effet déployée à l'époque contemporaine une « ère du nécronominalisme » (Thomas Laqueur) que caractérise le double refus d'oublier les noms des morts et de laisser des morts sans nom.

Indissociable tant de la construction d'États bureaucratiques soucieux d'accumuler des informations sur leurs administrés que d'une démocratisation du droit au souvenir, ce phénomène moderne a trouvé dans les guerres un puissant moteur. Dresser la liste des nécronymes au lendemain d'un conflit armé est certes une pratique qui remonte à l'Antiquité, en vogue par exemple dans l'Athènes classique. Dans l'Europe médiévale et moderne a cependant prévalu le choix de ne conserver que les noms des chefs militaires, au détriment des hommes de troupe restés anonymes. La Révolution

française marque ici une rupture de taille : avec le citoyen-soldat émerge l'aspiration à un certain égalitarisme mémoriel, le sacrifice suprême exigé par la nation ne pouvant être consenti, surtout dans les pays de conscription, sans contrepartie en termes de reconnaissance.

L'hommage prend cependant un certain temps à se concrétiser. Si les noms de simples soldats sont inscrits sur un monument pour la première fois à Lucerne en 1821 en mémoire des gardes suisses ayant combattu lors la prise des Tuileries (1792), il faut attendre la deuxième moitié du xix^e siècle pour qu'augmente le nombre d'artefacts citant les noms de combattants ordinaires, à l'instar des pierres tombales des sépultures de soldats britanniques morts pendant la guerre de Crimée (1853-1856) et enterrés à proximité du champ de bataille. À la même époque environ sont construits en Allemagne des mémoriaux sur lesquels sont gravés les noms d'hommes ayant pris part aux guerres austro- (1866) et franco-prussienne (1870). Mais les véritables pionniers du nécronominalisme de guerre sont américains. C'est notamment au cours de la guerre de Sécession que chaque soldat se voit confier une plaque nominale, une technique identificatoire reprise par des administrations militaires européennes de plus en plus soucieuses de sauver leurs hommes de l'anonymat tout en assurant la bonne tenue de leurs registres.

La matrice mémorielle de la Grande Guerre

Du point de vue des pratiques « nécronominalistes », la Grande Guerre marque une rupture tant par le nombre inédit des victimes que par l'ampleur des efforts engagés pour collecter leurs noms. Au-delà des raisons matérielles qui incitent alors les autorités à identifier les morts (dans l'objectif entre autres de verser des pensions à leurs veuves et leurs orphelins), nommer les défunts remplit une fonction commémorative fondamentale au cours de ce conflit si meurtrier. En Allemagne, en France, en Italie ou encore au Royaume-Uni, villes et villages, communautés religieuses, entreprises et institutions publiques se dotent d'un monument ou d'une plaque portant la liste des noms de leurs défunts. Dans une moindre mesure, un effort similaire est fourni au même moment en Russie pour les victimes de la guerre civile et de la révolution.

Inscrits dans les lieux du quotidien, les nécronymes relient les morts aux vivants tout en fondant, par la mise en liste, une funèbre communauté. Mais ils s'affichent aussi dans des espaces dédiés au souvenir, qu'ils soient gravés dans les cimetières sur des stèles individuelles ou qu'ils trouvent place dans la pierre de monuments collectifs consacrés au souvenir des soldats dont la dépouille a définitivement disparu ou a été inhumée ailleurs sans avoir été identifiée. Telle est la fonction de la Porte de Menin à Ypres en Belgique, un mémorial inauguré en 1927 et qui porte les noms de près de 55 000 soldats du Royaume-Uni et du Commonwealth dont le corps n'a jamais été formellement retrouvé.

La préservation des nécronymes est d'autant plus impérative pour les endeuillés de la Grande Guerre

qu'une violence aussi extrême qu'anonymisante fait rage au cours de ce conflit. Or le nom d'un disparu défie la mort de masse en individualisant ceux qui en ont été, parfois jusqu'à l'annihilation totale, les victimes. La sacralisation des corps sans nom, portée dans plusieurs pays européens par la tombe d'un « soldat inconnu », peut alors apparaître en contradiction avec le caractère impérieux donné à l'identification des morts et à la mémorialisation de leurs noms. Mais en réalité, la figure mémorielle du soldat inconnu exprime à sa manière le traumatisme qu'inflige aux proches et à la société tout entière le très grand nombre de soldats disparus sans que leur corps n'ait jamais été retrouvé.

Un impératif moral toujours en vigueur depuis 1945

La mémorialisation des victimes de la Seconde Guerre mondiale et des conflits qui lui succèdent se fonde pour une large part dans le moule des traditions inventées en réponse à la Grande Guerre. En France, les noms des soldats morts en 1939-1945 et au cours des guerres de décolonisation sont gravés sur les monuments érigés au lendemain de 1914-1918, tandis qu'à Volgograd, le mémorial du kourgan Mamaïev rassemble plus de 7 000 noms de soldats tombés pour la défense de Stalingrad (1942-1943). Se maintient aussi au second xx^e siècle la ferme volonté d'attribuer un nom aux corps que de nouvelles techniques permettent d'identifier. Les progrès sur l'ADN ont ainsi largement facilité les recherches, comme l'ont démontré des équipes de médecins chargées d'identifier des victimes de la guerre d'Espagne et des guerres d'ex-Yougoslavie retrouvées dans des fosses communes.

Les violences de masse perpétrées par l'Allemagne nazie contre des populations civiles ont aussi amplement contribué à pérenniser la fonction commémorative des noms des victimes au sein des sociétés européennes. Dans le cas du génocide des Juifs, le nécronyme est d'autant plus investi par les survivants que les corps ont non seulement été détruits ou enterrés dans des fosses communes, mais que leur disparition a participé du projet génocidaire. C'est pourquoi nombre d'associations s'efforcent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à dresser la liste des victimes de la Shoah et à inscrire leurs noms sur des cénotaphes érigés dans des cimetières, dans des ouvrages, à l'intérieur de lieux de mémoire spécifiques (comme le Mémorial de la Shoah à Paris ou la synagogue Pinkas à Prague) ou à même le sol, sur des pavés (*Stolpersteine* en allemand) scellés devant le domicile des disparus en Allemagne et dans d'autres pays. Dans l'espace soviétique et postsoviétique, la volonté de rendre hommage aux victimes du stalinisme donne aussi lieu, dans les années 1980 et 1990, à d'inventives pratiques nominatives, sous la forme par exemple de livres de mémoire.

Face à ces expériences extrêmes de la perte, la mémorialisation des noms donne lieu à de poignantes pratiques de deuil : dépôt de fleurs ou de bougies à l'endroit où est inscrit le nécronyme qui tient lieu de sépulture, lectures publiques, contact physique avec les inscriptions que les proches effleurent ou embrassent, ou encore attribution d'un prénom à un enfant ou d'un nom à une rue. Car la mémoire des défunts se transmet tant dans l'intimité des familles que dans l'espace public des sociétés, dont

l'un des prolongements les plus contemporains, la sphère numérique, a aussi été mis à contribution pour enregistrer les noms des défunts, comme s'y sont employés des sites internet au lendemain des attentats islamistes ayant frappé des pays européens dans les années 2000 et 2010.

Bibliographie:

Apeloig, Philippe, *Enfants de Paris 1939-1945*, Paris, Gallimard, 2018.

Becker, Annette, « Le temps du deuil », dans Bruno Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 692-702.

Capdevila, Luc, Voldman, Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot & Rivages, 2002.

Laqueur, Thomas W., *Le travail des morts. Une histoire culturelle des dépouilles mortelles*, Paris, Gallimard, 2018 [2015].

URL source:

<https://ehne.fr/article/guerres-et-traces-de-guerre/memorialisation/memoires-des-guerres-memoires-des-noms>

Liens

[1] <https://ehne.fr/auteur/simon-perego>